



La Tour du Pin
Enseignement agricole public

commerce • horticulture • animalerie

Objet : Rentrée scolaire 2026-2027

Réf : TR/FR/JL

Dossier suivi par :

La Tour du Pin, le 25 juin 2026

Madame, Monsieur,

RENTRÉE SCOLAIRE MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026

CAPA 1^{ère} année Métiers de l'Agriculture
2^{nde} Professionnelle «Conduite Production Horticole»
2^{nde} Professionnelle «Conseil Vente Jardinerie»
2^{nde} Professionnelle «Conseil Vente Animalerie»

Comme suit :

- 08h30-09h15 : Accueil des élèves internes à l'internat et placement dans les chambres.
- 09h15-09h30 : Présentation de l'équipe.
- 09h30-11h45 : Prise en charge des élèves par le professeur principal
(distribution de carnet, emploi du temps, visite de l'établissement, ...).
- 11h45 : Repas des demi-pensionnaires et internes au restaurant scolaire.
- 13h15-17h15 : Début des cours

Les élèves devront avoir comme matériel obligatoire :

- Pour tous les élèves :
 - 1 cadenas
 - 1 cahier de texte
 - matériel d'écriture

- Les fournitures scolaires seront demandées à la rentrée par chaque professeur, selon leurs exigences.

- Tous les élèves devront avoir leur carte « Pass'Région » le jour de la rentrée s'ils l'ont reçue. Cette carte doit avoir été commandée préalablement, comme demandé dans le dossier d'inscription. Elle vous permettra, entre autre, l'accès à la restauration du lycée ainsi que l'obtention de multiples avantages.

- Le matériel et équipement professionnels (chaussures, tenue de travail, etc) seront achetés par l'établissement avec la bourse d'équipement attribuée par le Conseil Régional à l'établissement. **Merci de faire la demande de cette bourse lors que vous demanderez la carte « Pass' Région », mais de mettre comme bénéficiaire notre établissement scolaire (le Lycée Horticole et Animalier de La Tour du Pin).**

Afin de commander cette carte sur le site de la Région, vous aurez besoin :

- code établissement : TAPU007
- code formation : 6 pour les secondes
- code formation : 11 pour les CAPA

- Pour les internes :
 - 1 paire de draps (dessous / dessus ou housse de couette)
 - 1 couverture ou 1 couette
 - 1 oreiller et sa taie
 - 1 cadenas
 - 1 nécessaire de toilette

Vous trouverez ci-joint un calendrier prévisionnel des stages. Nous vous invitons dès maintenant à faire une démarche auprès de professionnels pour les stages de votre enfant.

Vous serez informés au cours du 1^{er} trimestre des dates de conseils de classe et des dates de réunions parents-professeurs.

Seule l'attestation d'assurance scolaire et le dossier de demande de bourse (cerfa n° 11779-12) pourront nous être fournis le jour de la rentrée scolaire.

En cas de non fourniture, aucun certificat de scolarité au nom de l'enfant ne sera délivré à la famille à la rentrée scolaire

Vous souhaitant bonne réception, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Conseiller Principal d'Education,
J. LEGRAND

